

SPÉCIAL

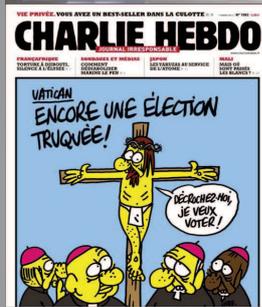
HOMMAGE A

NUMERO DEDIE A LA FRANCE

# CHARLIE HEBDO

## Témoignage émouvant : 4h avec le terroriste Amedy Coulibaly

**L'Indépendant**  
Le 4ème Pouvoir  
Journal Togolais d'Informations Générales  
d'Analyses Politique et de Publicité



### NOUS SOMMES CHARLIE

ANC et UNIR se jettent la responsabilité  
**Togo : Qui a peur des réformes ?  
qui tente de les saboter ???**

**CHRONIQUE : Même le Prophète Mahomet est Charlie**

## CHRONIQUE

## Même le Prophète Mahomet est Charlie

Le mercredi 07 janvier 2015, la rédaction de l'hebdomadaire français Charlie hebdo a été prise d'assaut par un commando armé avec un bilan de douze morts au départ, on en est aujourd'hui à vingt (20) morts dont une majeure partie est constituée de journalistes dudit journal. Cet événement cruel a créé une vive émotion dans tous les coins du globe.

De part le monde entier, tout le monde a exprimé sa compassion et sa sympathie à l'endroit de ce journal et de la France en général.

Une gigantesque marche pour exprimer toute la solidarité aux Français et la désapprobation contre une telle barbarie a eu lieu à Paris le dimanche 11 janvier 2015.

Cette marche a vu la participation des grands dirigeants du monde et d'Afrique.

Cet événement malheureux comme tous les attentats et les prises d'otage dans les différents coins du monde dont les auteurs se réclament de la religion musulmane et qui s'en servent du prétexte qu'ils luttent pour la cause de l'Islam mettent en mal la cohabitation entre les religions du monde, le respect de l'Islam vis-à-vis des autres religions et par ricochet entraînent la montée en puissance des sentiments anti-islamiques dans le monde.

C'est dommage que certains hommes vivant sur cette terre qui aspirent à une vie paradisiaque dans l'au-delà s'attaquent à ce que l'Islam considère comme étant sacré sur terre.

Comment peuvent-ils expliquer ce grand principe de la religion qui apprend aux musulmans qu'ils n'ont pas engendré la vie humaine et qu'ils n'ont pas le droit de la mettre fin et que seul le créateur a le droit de vie et de mort sur un être humain ?

Ces gens là ne sont pas des croyants et ne peuvent donc pas se baser sur une religion de la tolérance pour commettre de telles barbaries.

Ils mettent mal à l'aise les musulmans dans le monde.

Il n'y a pas d'arguments valables fondés sur la religion musulmane pour justifier tous ces actes atroces que ces individus commettent dans le monde.

S'ils sont de véritables musulmans comment peuvent-ils s'attaquer en Irak, en Afghanistan et au Nigéria pour ne citer que cela à leurs frères musulmans si effectivement leur combat est un combat contre les mécréants.

Quand Boko Haram place des bombes au Nigéria pour tuer des musulmans en pleine prière dans une mosquée, où se trouve la bonne cause pour laquelle il se bat nuit et jour ?

Il faut donc cesser d'assimiler ces gens à des musulmans.

Il faut trouver les moyens efficaces de les combattre dans le monde.

Il faut éviter de faire un combat sélectif dans le monde et donc une politique de deux poids deux mesures et s'attaquer à cette idéologie avec la même rigueur partout.

Malheureusement, des centaines et milliers de personnes tombent au Nigéria chaque jour à cause de Boko Haram et que cela ne suscite pas la même émotion que si un citoyen français ou américain tombait dans un coin du monde pour la même cause.

Il y a des réalités dans ce monde qu'il faut changer.

Il faut aider tous les pays du monde à se mettre à l'abri de ces organisations qui incarnent l'idéologie de la violence et qui drainent malheureusement des hommes et des femmes qui se laissent convaincre à sacrifier leur vie pour une hypothétique vie de rêve au paradis après leur mort.

Il faut que tous les citoyens sur cette terre soient Charlie, qu'ils en soient aussi pauvres palestiniens et israéliens qui perdent leur vie pour une malheureuse guerre qui ne finit jamais, qu'ils soient également pauvres nigériens qui tombent chaque jour au Nigéria à cause de Boko Haram etc...

La vie humaine est sacrée c'est pour cela qu'il faut dire que ce qui s'est passé au siège de Charlie hebdo est une violence de trop dans le monde pour ces gens qui prennent le mauvais prétexte de l'Islam pour commettre des atrocités.

C'est pour ça que les puissances doivent éviter par tous les moyens pour que des Etats de non droit du genre Etat islamique de l'Irak naissent sur cette terre.

Tant que dans les pays du monde, il y aurait des territoires où ces gens pourraient se former à cette idéologie le monde sera en perpétuelle insécurité.

Le Prophète Mahomet (béné soit son saint nom) tel que connu comme tel n'a jamais fondé l'Islam sur l'apologie de la violence. Face à cette barbarie, il devrait, dans tous ses états, se retourner dans sa tombe pour réitérer la refondation de l'Islam sur les idéaux de paix et de tolérance...et punir sévèrement ces cavaliers de la mort et de la désolation. Puisque, il est aussi Charlie....

NASSER.O

## Insolites

## Généreux, mais ivre, un Canadien offre 99 000 dollars à la serveuse

La consommation d'alcool peut être dangereuse pour la santé, mais aussi pour... votre porte-monnaie ! Dimanche soir à Barrie, situé à une soixantaine de kilomètres au nord de Toronto, un Canadien de 35 ans en a fait la triste expérience. Complètement ivre, l'homme a laissé un pourboire de 99 000 dollars à une serveuse pour un sandwich à 7 dollars, a rapporté Le Parisien.

Peu avant minuit, le gérant du bar a appelé la police locale en raison "d'un homme ivre qui avait du mal à régler sa note", ont expliqué les forces de l'ordre. L'homme aurait ensuite coopéré avant de laisser 98 932 dollars de pourboire à la serveuse. Malheureusement pour elle, la transaction, effectuée avec une carte de crédit, a été rejetée et "aucun pourboire n'a finalement été versé", a raconté la police canadienne.

L'homme a quant à lui fini la soirée dans une cellule de dégrisement. Après avoir constaté que l'individu était sous le coup d'une décision judiciaire lui interdisant de consommer de l'alcool, la police a décidé de l'inculper.

PUB-COMMUNIQUE-REPORTAGE  
www.independantexpress.com

## Expression du Jour

## Prendre une personne au mot

## Signification

Le dictionnaire des expressions et locutions définit le fait de prendre une personne au mot comme une façon d'accepter immédiatement une proposition émise par quelqu'un qui ne croyait pas qu'elle serait prise au sérieux.

Origine de l'expression « prendre une personne au mot »

Afin de mieux comprendre les origines de cette expression française qui remonte à la fin du XV selon les références évoquées supra, essayons tout d'abord de définir les termes qui la composent selon le dictionnaire de l'époque. Le mot était tout d'abord un synonyme d'une offre de prix pour évoluer vers celui d'une parole semblable à une proposition non sérieuse mais facilement acceptable.

La question qui se poserait serait de savoir comment a eu lieu cette évolution de sens du terme « mot ». La notion d'offre de prix de ce mot de l'époque a signifié que cette offre soit acceptée par une personne. C'est pour cela que le sens a évolué vers le fait de prendre quelqu'un à ses propres paroles, en d'autres termes en acceptant l'offre de quelqu'un sans que cette offre soit relative à un prix donné. Mais l'acceptation de cette proposition serait basée sur un manque de sérieux qui stipulait qu'elle n'en était pas des plus importantes.

Petit à petit, le sens de l'expression a évolué vers le fait de croire en une information fautive basée sur un oui-dire.

## Exemple d'utilisation

Mon cher ambassadeur, lui dit-il, vous me disiez ce matin que vous ne savez pas comment me prouver votre reconnaissance ; c'est fort exagéré, car vous ne m'en devez aucune, mais je vais avoir l'indécatesse de vous prendre au mot. (M. Proust : A la recherche du temps perdu)

**L'Indépendant**  
Le 4ème Pouvoir  
Journal Populaire, Culturel et Social  
d'Économie Politique et de Politique

Journal édité par l'Agence de  
Communication et de Presse Internationale  
(ACP INTER)

**Siège Social:** Rue Diamant angle rue de la  
Continuité - Villa de la Fortune Qt  
Adidogomé Wonyomé  
BP 254 Lomé - Togo Tél 228 23 20 41 66

L'information est une vocation

**Directeur Général**

**et Directeur de Publication:**

Carlos Komlanvi KETOHO

Cel: (00228) 90 04 80 68 /

23 20 41 66

**Secrétaire de Rédaction:**

Andréas DAGAWA

**Rédaction:**

Carlos Keith's

Alfredo Philoména

Richard AZIAGUE

Sarah Jennifer

Rodolph TOMEAGAH

**Service Commercial**

AYIKA Ekoué Teddy

91 91 25 20

**Marketing et Distribution:**

Dodji KETOHO

Maison de la Presse

Case N°1

PAO:

ACP INTER

AYIKA Ekoué Teddy

(Tél: 2320 41 66)

RECEPISSE N°0311/14/03/07/HAAC

www.independantexpress.com

ANC et UNIR se jettent la responsabilité

# Togo : Qui a peur des réformes, qui tente de les saboter ???

**La question des réformes institutionnelles et constitutionnelles prend une allure confuse ces huit (8) derniers jours au Togo. Un premier projet de loi rejeté par la mouvance parlementaire en place en juin 2014, une autre proposition de loi introduite par l'opposition parlementaire en novembre 2014 qui fait objet de vive polémique. Au même moment le président Faure GNASSINGBE annonce la mise en place rapide d'une commission de réflexion sur les réformes politiques. La question agite l'actualité. Les travaux pouvant aboutir aux réformes sont bloqués pour l'heure, et comme un jeu de ping-pong, l'opposition et le pouvoir se jettent la responsabilité du blocage. A qui profitent les réformes et dans quelles conditions attendent-elles d'être opérées : Togo, autopsie d'un dialogue de sourds.**

L'année 2015 démarre avec un débat de fond : la question des réformes constitutionnelles et institutionnelles. C'est le concept qui a ravi aujourd'hui la vedette à toutes les terminologies politiques, employé tant par les politiques, la presse, les diplomates et se répand dans la population. Les réformes, elles sont constitutionnelles et doivent être opérées avant les élections, suivant les vœux des uns et des autres.

La question des réformes était au cœur de l'actualité la semaine dernière. Rassemblés au parlement le lundi 5 janvier 2015 pour discuter des différents points de la proposition de loi de l'opposition parlementaire, les élus du peuple ne sont pas arrivés à trouver un quelconque consensus pour faire avancer les travaux. Les discussions se sont donc achoppées sur le premier point qui normalement selon certains acteurs politiques devraient être le plus simple : l'article 38 de la constitution qui demande la répartition équitable des richesses du pays. Pour essayer de calmer les ardeurs et arriver donc à trouver un consensus comme prévu par l'Accord Politique Global de 2006, une cellule restreinte composée d'au moins deux représentants de chaque parti parlementaire a été mise en place.

Mais de lundi 5 au mercredi 7 janvier 2015, rien n'a évolué. Les représentants du peuple n'ont pu se départir des intérêts politiques pour pouvoir trouver un consensus.

Les positions sont multiples, l'ANC propose que le texte soit voté en l'état, l'ADDI et le CAR accordent sans surprise un autre mandat à Faure GNASSINGBE pour 2015, UNIR quant à elle s'oppose aux différentes propositions en brandissant le terme d'amendement de ladite proposition de loi.

Face à la presse le mercredi 7 janvier 2015, au siège du parti à Lomé, les députés de l'Alliance Nationale pour le Changement à travers la voix de Me Manavi Isabelle AMEGANVI, présidente du groupe parlementaire ANC déclarent que « les députés de l'UNIR, ont montré un refus catégorique par rapport à cette article ; car pour eux la question sur la limitation du mandat et le nombre du scrutin devraient passer avant toutes autres choses ».

Pour George LAWSON, député de l'ANC, représentant son parti



Christophe TCHAO, président du groupe parlementaire UNIR

au sein de la cellule, « UNIR demande à l'opposition de mettre le compteur à zéro par rapport au nombre de mandat. En terme clair, l'opposition ne doit pas prendre en compte les deux premiers mandats de Faure GNASSINGBE. C'est la condition si cette loi sur les réformes doit avoir l'aval de la majorité et rien d'autre. Et c'est là où se situe le réel blocage, donc il est inacceptable de dire que c'est l'ANC qui bloque le processus pouvant conduire aux réformes ».

Le député de l'ANC a conclu son intervention en s'interrogeant sur le paradoxe lié à la question : « comment l'ANC qui est l'un des initiateurs de cette proposition de loi puisse encore tout faire pour qu'il n'ait pas lieu ? »

« Aucun des accords signés et aucune recommandation demandant cette réforme n'ont conditionné la faisabilité des réformes constitutionnelles et institutionnelles à la candidature de Faure GNASSINGBE. La loi est impersonnelle et il ne revient pas l'opposition de valider ou non la candidature de Faure GNASSINGBE, la cour constitutionnelle est là pour ça. Quand on signe un accord on le respecte et il faut que ce pouvoir arrive à respecter ses accords », a déclaré Jean-Pierre FABRE, député et Président national de l'ANC.

Après le point de presse de l'ANC le mercredi 7 janvier dernier et comme pour obéir à la réponse du berger à la bergère, la majorité parlementaire a appelé à son tour les hommes de médias au lendemain de la sortie de l'Alliance

Nationale pour le Changement c'est-à-dire le jeudi 8 janvier 2015 pour aussi dit-elle faire le point de la rencontre de 3 jours avec l'ANC, le CAR et l'ADDI.

Et selon le communiqué de presse de l'Union pour la République UNIR, les premières difficultés ont apparu avec l'étude de l'alinéa 2 inséré dans l'article 38 par lequel les initiateurs proposent de renvoyer à une charte nationale sur la bonne gouvernance des ressources publiques la fixation des modalités d'application de la redistribution équitable.

Et sur ce sujet, UNIR estime que l'article 38 tel que prévu par la constitution ne souffre d'aucune contestation.

Par conséquent, le premier alinéa déjà existant dans la constitution se suffit et la loi des finances suffit à régler la redistribution équitable des ressources publiques. Il n'était pas opportun de prévoir une charte spécifique pour régler cette question. A la rigueur, le renvoi à une loi organique sur le sujet serait compréhensible.

C'est donc dans la foulée que le parti majoritaire a brandi le droit d'amendement du texte, et quand les partis ayant déposé le projet de loi demandent à Christophe TCHAO et ses compagnons de faire les amendements, ceux-ci font prévaloir la thèse selon laquelle en aucun moment les initiateurs du projet ne l'ont saisi d'un courrier lui demandant ses observations et qu'en conséquence il n'a pas à leur adresser ses amendements par écrit.

Ce qui pose problème aux députés UNIR est la question de la limitation du mandat présidentiel et surtout la date d'effet ou de mise

en vigueur des réformes. Sur le sujet, UNIR a souhaité qu'il soit clarifié la position des parties prenantes.

Pour l'ADDI et le CAR, la position est claire. Ces deux formations politiques estiment que Faure GNASSINGBE n'a qu'un seul prochain mandat à faire, l'ANC quant à elle estime que les réformes ne doivent pas être conditionnées à la candidature d'une personne ou du moins de Faure GNASSINGBE.

UNIR pour sa part pense que tout projet de loi ou proposition de loi ne peut exclure le droit constitutionnel d'amendement reconnu aux députés et au gouvernement par l'article 90 de la constitution, et par conséquent on

ne saurait exiger le vote de la proposition de loi en l'état. En plus, la constitution actuelle ne limite pas le nombre de mandats présidentiels.

Et pour finir, UNIR estime que la proposition de loi relative aux réformes en cours d'examen vise à définir un nouveau cadre juridique qui doit s'appliquer à tous les citoyens togolais de manière égale et sans distinction. Elle doit offrir les mêmes chances égales à tous si la réforme était votée, et le président en exercice y compris.

D'une manière voilée, les députés UNIR semblent réclamer deux nouveaux mandats pour le président actuel et de ce fait conditionnent la candidature de Faure GNASSINGBE à l'opération des réformes comme l'ont clamé les députés de l'ANC.

Par contre le président du groupe parlementaire UNIR Christophe Padouyenkou TCHAO nie en bloc lors de la rencontre avec la presse le jeudi dernier un souhait pour son parti d'offrir deux mandats à Faure Gnassingbé : « J'ai constaté que les députés de l'ANC surtout Me Adama Doe-Bruce transforme les propos des gens. UNIR n'a pas demandé et ne demandera jamais qu'on accorde deux mandats au président actuel. L'ANC ne cesse de multiplier des procédures dilatoires pour bloquer le processus. Elle n'a aucune volonté politique. Les travaux sont suspendus et quand l'ANC mettra de l'eau dans son vin, les travaux reprendront » a déclaré Christophe TCHAO, président du groupe parlementaire UNIR.

L'avis et le rejet de cette assertion

n'ont jamais été consommés par les responsables de l'ANC : « La politique reste certes la politique, mais il faut un minimum de dignité et de respect envers le peuple. Lorsqu'on était dans le bureau du président de l'assemblée nationale et quand l'ADDI et le CAR ont donné leur position, Christophe TCHAO en personne répliqua avec un ton acerbe : "deux mandats ! Dix (10) ans ou rien !" Ils ont belle et bien utilisé l'expression compteur à zéro. C'est UNIR qui bloque le processus » a déclaré un député.

Et comme pour confirmer ce que d'autres qualifient de mauvaise foi des députés de UNIR, l'ADDI du professeur Tchabouré Aimé GOGUE, parti également parlementaire, a publié la semaine dernière une communiqué dans lequel le parti affirme lui aussi sans passer par le dos de la cuillère que c'est UNIR qui bloque le processus.

## La société civile s'en est mêlée

La question des réformes fait réagir une fois de plus la société civile au Togo. Pour Me Jil Benoît AFANGBEDJI, président de Ensemble pour les Droits de l'Homme (EDH) « nous ne sommes pas dans une monarchie et personne ne doit faire plus de deux mandats. Faure GNASSINGBE a déjà fait deux mandats et rien ne sert de faire des acrobaties juridiques pour faire encore deux nouveaux mandats ».

Le Mouvement des Rasta du Togo (MOURASTO) aussi a donné une conférence de presse en début de week end dernier au siège de la LTDH à Lomé, où il se dit favorable aux réformes. Pour le président du MOURASTO Lawson Drackey Latévi, « il est impératif de faire les réformes avant la présidentielle de cette année ». Voilà comment est traité la question des réformes par les élus du peuple ces derniers jours au parlement et autres acteurs de la société civile et culturelle de notre pays. UNIR est désormais seule face à une vague de contestation et de demande des réformes. Les réformes seraient-elles une pilule amère à avaler pour le pouvoir ?

## Réformes : panique à bord

A quelques mois de la présidentielle, le pouvoir semble toujours ne pas être favorable aux réformes. Le pouvoir donne probablement l'impression comme si les réformes est la dernière des choses qu'il souhaite.

Que ce soient les députés de la

suite à la page 6

Grand hommage à

NUMÉRO DEDIE  
À LA FRANCE

# Charlie HEBDO

## L'attentat, la traque, l'assaut, la marche, les réactions...

Après l'attentat qui a fait 12 morts et 11 blessés mercredi au siège de Charlie Hebdo à Paris, la traque pour retrouver les frères Kouachi s'est accéléré vendredi et a abouti à la mort des terroristes. Après une course-poursuite, les auteurs de l'attentat étaient reclus à Dammartin-en-Goële, en Seine-et-Marne, avec un otage. D'autres attaques avec prise d'otage ont été enregistrées à la porte de Vincennes dans l'hyper marché juif, dénommé casher. PARIS était paralysé avant la liquidation des malfaiteurs !!! Notre correspondant à Paris Madjé ROD nous a dressé le film de la traque.



**9h45** : Le ministre de l'Intérieur confirme une «opération en cours». La réunion de crise consacrée à la traque policière des Frères Kouachi, qui avait débuté vendredi peu avant 9h00 à l'Élysée, a été écourtée alors qu'une course poursuite a été émaillée de coups de feu échangés avec des suspects en Seine-et-Marne. **10h10** : Un assaut du Raid serait en cours sur le lieu de la prise d'otages à Dammartin-en-Goële, selon RTL. Des ambulances arrivent et repartent vers les hôpitaux voi-

des fenêtres. "C'est carrément une zone de guerre", témoigne sur BFMTV un homme qui habite à proximité de la zone industrielle. "On entend les hélicoptères voler au-dessus de nous". **10h42** : une seule personne otage dans l'entreprise où sont retranchés les frères Kouachi **10h57** : Le ministre de l'Intérieur, Bernard Cazeneuve, a confirmé que l'intervention en cours au nord-est du Paris était destinée à "neutraliser les auteurs" de l'attentat contre Charlie Hebdo. **10h59** : Les quatre personnes qui

**11h15** : Le président de la République, François Hollande quitte l'Élysée et se rend au ministère de l'intérieur. **11h20** : Le plan de vol des avions vers ou au départ de Paris-CDG est perturbé en raison de la proximité de l'aéroport avec Dammartin-en-Goële. **11h46** : «Un véritable état de siège», rapporte plusieurs chaînes de télévision française **12h02** : L'assaut n'a toujours pas été donné par le GIGN et le RAID. Les frères Kouachi ont pris un otage, selon les premiers élé-

long de la N2, où a eu lieu la course-poursuite ce matin. "J'ai mon chef sur zone, les collègues sont assis par terre et attendent, les forces de l'ordre ne veulent pas prendre de risque", affirme Sébastien, un des livreurs d'Aldi. **12h43** : plus aucun hélicoptère ne survole la zone depuis plusieurs minutes. En revanche, le ballet des voitures de police et de gendarmerie vers et venant des entrepôts continue. **13h11** : Plusieurs établissements scolaires, dont deux écoles de Dammartin-en-Goële, sont en cours d'évacuation, a-t-on appris auprès de la mairie de la ville de Seine-et-Marne, alors que les frères Kouachi, auteurs présumés de l'attentat sanglant contre Charlie Hebdo, sont toujours cernés et retiennent un otage. «Les écoles maternelle et primaire Henri Dunant de Dammartin, soit 200 élèves, vont être transportés au gymnase de la ville où les parents pourront aller les chercher», a annoncé une porte-parole de la mairie, précisant que les collèges et lycée de l'Europe à Mity-Mory étaient également évacués. **13h15**: Des négociateurs ont «tenté d'établir un contact» avec les deux hommes retranchés avec un otage dans une entreprise de Dammartin-en-Goële (Seine-et-Marne), soupçonnés d'être les auteurs de l'attentat contre Charlie Hebdo, a annoncé le ministère de l'Intérieur sur Twitter. Le ministère affirme dans un autre tweet que «la priorité est d'établir un dialogue avec les forcenés» sans préciser si le contact a été établi. **13h 25**: échanges de tirs et prises

qui s'est conclu par la mort du preneur d'otages, Amedy Coulibaly. En Seine-et-Marne, les frères Kouachi ont été tués par le GIGN. La presse étrangère suit les événements minute par minute. A Londres, The Independent annonce "une fin amère : il semble que quatre otages aient été tués dans l'épicerie casher alors que les forces spéciales avaient lancé l'assaut en même temps" (en Seine-et-Marne comme à Paris). "Double assaut, un otage libre, les frères Kouachi tués" annonce Le Temps sur son site. Le quotidien genevois croit savoir que "l'assaut était coordonné et que tous les preneurs d'otages sont morts". L'otage des frères Kouachi est sorti vivant de l'imprimerie de Dammartin-en-Goële (Seine-et-Marne). Dès le matin du vendredi, le préfet de police de Paris avait déclaré que "l'épilogue était proche", selon Le Temps qui a suivi en direct la traque des auteurs présumés de l'attentat le 7 janvier contre Charlie Hebdo.

### Mourir en martyrs

A la mi-journée, le journal espagnol en ligne infoLibre annonçait que les deux suspects de la tuerie de Charlie Hebdo, les frères Kouachi, détenaient un otage dans les locaux d'une imprimerie à Dammartin-en-Goële. Il avait alors évoqué des "négociations par téléphone entre les suspects et la gendarmerie", mais craignait qu'elles n'aboutissent pas. "Les deux hommes ont confirmé leur intention de mourir en martyrs."

"Terroristes enfermés dans une usine avec un otage. Un autre tueur séquestre six personnes à l'est de Paris", titrait le quotidien italien Il Fatto Quotidiano au sujet de la fusillade qui a éclaté porte de Vincennes à Paris vers 13 heures, précédant une prise d'otages dans un supermarché casher.

La plupart des journaux, El Pais, The Guardian ou encore The New York Times ont reproduit dans son intégralité la copie de l'appel à témoins envoyé par la préfecture de police dans la journée. Il évoquait des "personnes armées et dangereuses" : une jeune femme de 26 ans et un homme âgé de 32 ans.

### L'attentat et la fusillade de Montrouge était liés

"Une source policière a confirmé le lien entre la tuerie de Charlie Hebdo et la fusillade de Montrouge, dans laquelle une



sins. **10h15** : Pas de victimes dans la fusillade, selon le Parquet. **10h35** : Les habitants de Dammartin-en-Goële et les personnes qui travaillent sur la zone industrielle ont ordre de s'écarter

ont été grièvement blessées lors de l'attaque contre Charlie Hebdo sont encore en «situation d'urgence», «mais leur vie n'est plus en danger», a indiqué vendredi le ministre de l'Intérieur, Bernard Cazeneuve.

ments de l'enquête. **12h24** : Les forces de l'ordre ont bouclé la zone, constate un journaliste du groupe Ebra. Une quinzième de livreurs de l'entrepôt d'Aldi sont stationnés depuis 9h30 dans une station-service située le

d'otage à la porte de Paris-Vincennes dans le 25ème **Vers 16h** : Fin des prises d'otages, les frères Kouachi et Amedy Coulibaly ont été tués A Vincennes, quatre otages auraient été tués avant l'assaut

suite à la page 5

## Grand hommage à

# Charlie HEBDO

## L'attentat, la traque, l'assaut, la marche, les réactions...

suite de la page 4

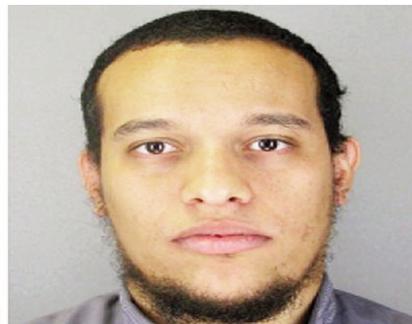
policière municipale stagiaire est morte [le 8 janvier]", rapporte le quotidien suisse Le Temps.

L'auteur présumé de la fusillade et de la prise d'otages à la porte de Vincennes aurait eu un contact avec les frères Kouachi dans le cadre de la "filière des Buttes Chaumont".

"Opération dans le ciel et sur terre", tirait de son côté Spiegel Online à la une de sa page d'accueil. Le site de l'hebdomadaire allemand a publié un diaporama sur l'avancement des opérations au nord de Paris.

### Dimanche : Marche mondiale à Paris et partout dans le monde

Près d'une cinquantaine de chefs d'Etats et de gouvernement ont participé à la grande marche à Paris aux côtés du président français François Hollande. C'est dans la décontraction totale que les puissants du monde ont franchi le perron de l'Elysée avant de se mettre dans la queue pour prendre des bus collectifs avant de se rendre sur le site de la mar-



Les frères Kouachi

### Micro-trottoir

## Charlie HEBDO : Les journalistes togolais sont affligés et s'expriment

La mort des 12 journalistes de Charlie Hebdo le mercredi 8 janvier 2015 a retenti partout dans le monde entier. « Je suis Charlie » ; telle était l'inscription gravée sur des banderoles et pancartes qui passent en boucle sur les chaînes de télévisions avec parfois traduction dans d'autres langues. Ceci traduit la condamnation pure et simple de cet acte terroriste perpétré par les frères KOUACHI au nom de l'Islam. La presse togolaise n'est pas non plus restée silencieuse face à cet acte ignoble des deux frères de 32 et 34 ans, fanatiques de l'Islam. Ils étaient nombreux à répondre à l'appel du Patronat de la Presse Togolaise (PPT) qui a appelé à un recueillement devant l'ambassade de France au Togo. Après avoir rendu hommage aux confrères français de Charlie Hebdo le jeudi dernier, certains confrères ont eut à dénoncer cet acte barbare d'une autre époque. « Tous étaient simplement Charlie ».

Eliam : Pour la cérémonie de ce soir, nous sommes là pour témoigner notre affection, nos condo-

léances à toute la famille de Charlie Hebdo qui a été victime d'une attaque barbare en France. C'est le lieu d'apporter encore une fois tout notre soutien à la corporation de la presse publique ou privée togolaise. A, tous les journalistes de part le monde pour que triomphe la liberté d'expression, la démocratie, la liberté d'opinion

Talem : Nous condamnons avec dernière rigueur cet acte odieux perpétré par des soi-disant fanatiques de la religion musulmane après avoir commis cet acte en disant avoir vengé Mahomet. Il n'est écrit nul part dans la religion musulmane où Mahomet demande à être vengé. Nous exhortons, chacun d'entre nous, tous les peuples du monde à faire de même en disant non à tout attentat contre la démocratie et à toute entrave à la liberté d'expression comme acquise par notre pays le Togo dans son processus de démocratisation par l'entremise de l'effort quotidien des journalistes.

Koudzo : Nous sommes de cœur avec le peuple français toutes les

familles éplorées et de tous les journalistes du monde. Et donc aujourd'hui nous venons tout simplement leur rendre hommage en leur disant que leur combat n'est pas vain. Nous allons continuer la route et porter plus haut le drapeau de cette rédaction et de la presse en générale.

Céline : Ce qui s'est passé n'est pas du tout bon. Il n'y a aucune raison qui puisse emmener un humain à tuer son semblable. Nous sommes contre ce vilain acte.

Josias : Nous sommes touchés par ce qui s'est passé avec nos confrères de Charlie Hebdo en France. Il y a eu trop de morts et cela pourrait se passer partout dans le monde même chez nous ici dans nos rédactions. Dans le souci d'informer et de distraire, ils ont quand je dis bien ils ont débarqué, vous comprenez bien de qui il s'agit. Avec la gâchette facile, ils ont fait autant de morts. Nous pleurons Charlie.

Hyacinthe : Nous sommes de cœur avec nos confrères de Charlie Hebdo liquidés froidement

par ces fanatiques. Nous sommes là pour que de telles choses n'apparaissent plus.

Fazio : A travers le mot « nous sommes tous Charlie », nous voudrions exprimer notre compassion au peuple français et à toute la famille de l'hebdomadaire Charlie parce que nous sommes tous des journalistes ; nous faisons tous partie de la même corporation. Il est de bon ton que quand nos confrères sont en danger, que nous compatissions. Nous sommes là pour soutenir cet hebdomadaire. Et puis il ne faut pas oublier que nous faisons partie d'une organisation : SOS Journaliste en danger et des Patrons de la Presse Togolaise donc nous sommes censés nous soutenir. L'acte posé a été tout simplement ignoble, c'est imaginable.

*Propos recueillis par Hervé A.*

che. Inédit en France avec une unité et une union sacrée au sein de la politique française et de la politique mondiale. Nicolas Sarkozy était avec François Hollande qui tenait par les bras la chancelière Angela Merkel, Mahmoud Abbas était aux côtés de Benjamin Nyétanahu, Yayi Boni du Bénin, Ibrahim KEITA du Mali, Ali Bongo du Gabon, Macky Sall du Sénégal étaient au rendez vous avec le Président togolais, Faure Gnassingbé. La Grèce, l'Italie, l'Arabie Saoudite, la Jordanie, la Russie, les Etats-Unis etc. avaient honoré de leur présence à cette grand'messe.

Paris, Bordeaux, Lyon, Marseille, Berlin, Bruxelles, ont vu leurs rues inondées de monde.

Des millions de personnes se sont mobilisées pour condamner l'acte terroriste contre l'hebdomadaire satirique français.

Visiblement, ce n'est que le début de la traque, contre les fous de l'Islam.

Déjà, le 18 février, une conférence internationale sur le terrorisme est annoncée à Washington pour plancher sur la question du terrorisme arabe.

**Madjé F. ROD,**  
**Carlos KETOHOU**

## Attaque du supermarché Hyper Cacher

# Témoignage émouvant : 4h avec le terroriste Amedy Coulibaly

«un des otages du supermarché casher de la porte de Vincennes, joint par «Libération», raconte les circonstances de l'attaque, de la mort des quatre victimes et de l'assaut final de la police.

Nessim Cohen et sa compagne Marie D. (prénoms modifiés à leur demande), âgés tous les deux de 37 ans, faisaient partie des otages retenus vendredi par Amedy Coulibaly dans l'Hyper Cacher de la porte de Vincennes. Au cours d'un entretien téléphonique d'une quarantaine de minutes, Nessim

Cohen nous a livré son témoignage de la séquestration. La prise d'otages a fait quatre morts parmi les clients du magasin: Yoav Hattab, Philippe Braham, Yohan Cohen et François-Michel Saada. Elle s'est achevée avec la mort du preneur d'otages, tué dans l'assaut du Raid. Ce dernier est également le principal suspect du meurtre à Montrouge, jeudi, d'une jeune policière municipale.

«Ce vendredi, je me suis rendu avec ma compagne pour faire quelques petites courses avant la fermeture du magasin. Il y avait



pas mal de monde aux caisses et dans les rayons. Soudain, j'ai entendu une très forte détonation. Pratiquant le tir sportif, j'ai immédiatement pensé à un coup de feu. Des gens ont foncé vers le fond du magasin ; mon amie et moi les avons suivis, descendant dans la réserve qui donne elle-même sur une chambre froide. Nous nous y sommes retrouvés à une petite dizaine, avec des femmes et un enfant. Au bout de cinq minutes, une employée du magasin est descendue : elle nous a dit que si nous ne remontions pas, le terro-

## Attaque du supermarché Hyper Cacher

# Témoignage émouvant : 4h avec le terroriste Amedy Coulibaly

riste allait tuer tous les gens qui restaient là-haut.

«Ma copine et moi avons pris notre courage à deux mains et décidé de monter. Un autre jeune nous a suivis. Nous arrivons dans le magasin, et ce dernier s'aperçoit que Coulibaly a posé l'une de ses kalachnikovs sur un carton près de lui. Il s'en empare et tente de tirer sur le terroriste. Je me cache derrière un rayon et entends une détonation. Lorsque je regarde à nouveau, je vois le jeune à terre. Coulibaly nous dit : "Regardez ce qui vient d'arriver à celui qui a essayé de se défendre." Je me suis ensuite rendu compte que trois autres personnes avaient été abattues : il y en avait une près de l'entrée du magasin, deux autres au niveau des caisses.

«L'un d'entre elles était encore en train de suffoquer. Coulibaly nous a demandé : "Est-ce que vous voulez que je l'achève ?" On a répondu que non, alors il n'a rien fait. Au bout d'une demi-heure, la personne n'a plus fait de bruit. Quant à nous, nous étions 17 dans le magasin, plus les quelques personnes qui étaient restées en bas.

«Coulibaly nous a demandé de coucher des caddies au sol, pour que les femmes puissent s'asseoir. Il a demandé à la caissière s'il restait du monde en bas. Elle est allée vérifier, et d'autres personnes sont remontées. Coulibaly n'est jamais descendu lui-même : il savait sans doute que, s'il le faisait, nous pourrions bloquer la porte derrière lui. Il m'a demandé d'arracher les caméras de surveillance du magasin, puis de barricader la porte de secours, à l'arrière du magasin. Je me suis rendu compte qu'il avait une caméra GoPro sur lui et un ordinateur : il a sorti la carte mémoire de la caméra, l'a mise dans l'ordinateur et a semblé manipuler ses images sur l'écran.

«Coulibaly a vu que je regardais ses mitraillettes et il m'a dit : "Tu as vu, je suis bien armé." Il avait deux kalachnikovs, deux pistolets automatiques, un treillis et un couteau. J'ai aussi aperçu des bâtons de dynamite dans son sac.

«On ne peut pas dire qu'il nous surveillait de près. En fait, on était presque relax. J'ai essayé de sympathiser avec lui : je lui ai dit qu'on était du même milieu, qu'on avait grandi dans la même banlieue, etc. Je n'ai pas l'impression qu'il se méfiait de nous : on pouvait se déplacer dans le magasin. À un moment, il s'est servi dans les rayons pour se faire un petit sandwich. Il nous a dit : "Allez-y les gars, faites comme chez vous." J'ai répondu : "Tu es gentil mon pote, mais tu m'as un peu coupé l'appétit, là." En revanche, il ne nous a pas laissés fumer.

«Il nous a très vite dit qui il était : que c'est lui qui avait tué la policière de Montrouge. Il nous a expliqué qu'il agissait "au nom de l'Etat islamique", par rapport au califat, tout ça... Il nous a même

dit qu'il n'avait rien contre les Juifs, mais qu'on payait nos impôts à l'Etat français et donc qu'on le cautionnait. Il a dit qu'il connaissait bien les frères Kouachi, qu'il avait fait de la prison avec eux.

«Ensuite, il a voulu BFM. Il était vraiment très intéressé par cette chaîne. Il a demandé à l'un d'entre nous de brancher un ordinateur se trouvant dans le bureau du magasin pour avoir internet. Comme la télé ne donnait pas toujours les bonnes infos, il s'est énervé. Il a dit : "Comment ça, il n'y a pas de morts ? Ils vont voir s'il n'y a pas de morts." Il a appelé BFM et leur a demandé de changer leur bandeau. Ensuite, je

pense qu'il a eu les autorités au téléphone, parce qu'il leur donnait des revendications : il voulait que les troupes françaises se retirent de tous les Etats islamiques.

«Les rôles se sont répartis spontanément au sein du groupe d'otages. Comme certains avaient leur téléphone, ils donnaient discrètement des informations à la police. Un autre s'occupait de l'ordinateur, moi j'essayais de le détendre du mieux que je pouvais... Je me disais qu'à un moment, je devrais tenter quelque chose contre lui, car il paraissait très peu méfiant. Mais je pensais aussitôt à ce jeune qui s'était fait abattre. Ensuite, Coulibaly nous a dit qu'il allait faire sa prière. Cela a

duré au moins quinze minutes, durant lesquelles on l'a perdu de vue. On a mis les autorités au courant. Mais nous n'étions pas certains du moment de l'assaut.

«Par la suite, il est parti s'occuper de ses explosifs. C'est à ce moment que le RAID a fait exploser la vitrine. Coulibaly a crié. Il a couru vers la porte de secours, à l'arrière du magasin. Il y a eu un flash étourdissant. Puis le rideau de fer de l'entrée principale a commencé à se lever. Coulibaly est passé tout près des otages sans leur tirer dessus. Il s'est dirigé en courant vers les policiers et a commencé à faire feu. J'étais à moitié allongé au fond du magasin. Quand je l'ai vu tomber, j'ai

crié : "On sort !" J'ai aussitôt été alpagué par les policiers et mis en sécurité. Nous avons été emmenés à l'Hôtel-Dieu, puis nous avons donné notre déposition au Quai des Orfèvres. J'ai beaucoup pensé à ma mère, que j'avais appelé pendant la prise d'otage pour lui dire que j'allais sans doute mourir. Je pense prendre une petite semaine de repos.»

*Propos recueillis par Dominique Albertini « Libération »*

## ANC et UNIR se jettent la responsabilité

# Togo : Qui a peur des réformes, qui tente de les saboter ???



Isabelle AMEGANVI, présidente du groupe parlementaire ANC

suite de la page 3

majorité parlementaire ou encore le ministre chargé des relations avec les institutions de la république (fervent militant d'UNIR) Christian TRIMOUA, tous se battent comme de beaux diables pour défendre la position du parti et obtenir deux autres mandats pour le prince de la république. Pour ceux-ci, il est impossible de voter une loi qui du jour au lendemain pourrait se retourner contre eux.

Toujours dans cette logique des réformes, Faure GNASSINGBE déplace le débat au niveau du parlement en lançant officiellement le vendredi 9 janvier dernier une commission de réflexion sur les réformes politiques, institutionnelles et constitutionnelles comme annoncé dans son discours le 31 décembre 2014.

Elle est d'ores et déjà dirigée par la nouvelle médiatrice de la république en la personne de d'Amadou Abdou-Nana Awa-Daboya qui dirige déjà le Haut

commissariat à la réconciliation nationale et au renforcement de l'unité nationale et est Médiateur de la République.

Rappelons que cette structure, préconisée par la 8ème recommandation du rapport de la Commission 'Vérité Justice et Réconciliation', aura pour principale mission de proposer dans les meilleurs délais un texte de réforme politique, de réforme institutionnelle et constitutionnelle 'qui tient compte de notre histoire, reflète nos réalités et répond aux aspirations les plus profondes du peuple togolais.

### Pas sur le même diapason.

Certaines positions semblent se ramollir au sein du parti au pouvoir. D'après nos informations, il y aurait actuellement deux mouvances dans le camp UNIR. Plus loin encore, selon des indiscretions, un cadre du parti et très proche de

de la mésaventure burkinabè. Il peut toujours inscrire son nom en lettre d'or dans l'histoire », nous a confié un acteur de la société civile.

Et parlant justement de la mésaventure burkinabè, suite au blocage du processus pouvant aboutir aux réformes à l'assemblée nationale, le Combat pour l'Alternance Politique en 2015 (CAP 2015) et la Synergie des Organisations des Défenses des Droits de l'Homme avec d'autres organisations de la société civile appellent la population à une grande marche populaire de protestations ce matin dans les rues de Lomé.

Cette manifestation selon les initiateurs vise à faire comprendre au peuple qui réclame les réformes. Une initiative qui est accueillie par la population et qui entend répondre à la marche de ce matin : « ce pouvoir ne comprend que le langage de la rue et si c'est la rue qu'il faudra

exploiter, nous l'exploiterons. Faure GNASSINGBE doit comprendre qu'il est mieux de quitter le pouvoir avant que la situation contraire se produise », menace un militant de l'opposition.

De source proche des organisateurs, le point de chute de la manifestation qui est Nyékonakpoé en face de la caserne des sapeurs pompiers, pose problème.

Et dans un courrier envoyé aux organisateurs de la marche, le ministre de l'administration territoriale, de la décentralisation et des collectivités locales, Gilbert BAWARA demande à ceux-ci de proposer une autre alternative par rapport au point de chute.

Mais pour l'heure l'opposition refuse de céder et le pouvoir insiste. Des grabuges sont envisageables ce matin si les positions restent inchangées. Que ce soit au parlement ou dans la rue, le consensus est encore loin d'être trouvé et le problème des réformes reste sans solution.

Tout porte donc à croire que le ciel politique togolais n'est toujours pas dégagé et la responsabilité de tous est toujours et encore engagée : « Le pouvoir est aux abois et songera à lancer ses derniers assauts. Et la guerre, on sait quand ça commence mais on ne sait jamais quand ça finit, le dialogue et les garanties politiques seules peuvent sortir le Togo de sa situation » selon un analyste politique.

A cette allure, la présidentielle aura-t-elle lieu dans le temps? Avec ou sans la candidature de Faure GNASSINGBE, comment sera peint le lendemain politique du Togo ? Les questions restent toujours sans réponses. Mais l'évidence est que le Togo est dans un virage où la prudence et la responsabilité politique sont de mise...

*Richard AZIAGUE*

Santé & Sexualité

Bouffée de rire

Infertilité

En fonction de l'âge, il est conseillé de consulter après six mois ou une année de tentatives infructueuses pour mettre en route une grossesse. L'absence de règles pendant six mois sans grossesse doit aussi amener à consulter. Enfin, il est bon de se rappeler que dans la moitié des cas la cause de l'infertilité se trouve chez l'homme.

Causes

Chez la femme, les causes de l'infertilité sont notamment :

- l'âge biologique (réserve ovarienne diminuée), qui interfère avec le développement de l'ovocyte, peut déboucher sur des problèmes génétiques lors du développement de l'embryon et engendrer des fausses-couches ou des trisomies (anomalies chromosomiques dans lesquelles au moins une paire de chromosome comporte trois chromosomes au lieu de deux habituellement)
- des problèmes hormonaux (par exemple une production inadéquate d'hormone thyroïdienne, de prolactine ou d'autres hormones)
- des problèmes mécaniques comme une occlusion de trompes, une malformation utérine, des fibromes de l'utérus, des polypes (tumeurs bénignes), etc.
- l'endométriose, qui peut obstruer les trompes et provoquer de gros kystes, des inflammations, des adhérences, etc.
- des infections génitales, par exemple par des bactéries (gonorrhée, etc.)
- des problèmes génétiques, comme par exemple une translocation (transposition d'un morceau de chromosome sur un autre chromosome qui ne lui est pas apparenté) ou un syndrome de Turner (absence totale ou partielle d'un des deux chromosomes X chez la femme), qui peuvent provoquer par exemple des fausses couches à répétition ou une insuffisance ovarienne.

Chez l'homme, les causes principales sont :

- une qualité de sperme diminuée (réduction du nombre ou de la mobilité des spermatozoïdes), due par exemple à des intoxications (le tabac et le cannabis sont par exemple très toxiques) ou à d'autres causes
- des difficultés d'ordre «mécanique» (transport des spermatozoïdes impossible) comme par exemple en cas d'occlusions des voies séminales (canaux qui transportent le sperme), qui peuvent être secondaires à des infections par des bactéries (chlamydia, gonocoques, etc.)
- des problèmes sexuels (troubles de l'érection ou de l'éjaculation)
- des problèmes hormonaux comme par exemple un hypogonadisme hypogonadotrope (synthèse insuffisante des hormones sexuelles (testostérone), elle-même secondaire à une diminution de la sécrétion de LH et de FSH par l'hypophyse, une petite glande se trouvant à la base du cerveau)
- des problèmes neurologiques comme une tétraplégie (paralyse des quatre membres) ou une paraplégie (paralyse des deux jambes et de la partie basse du tronc)
- des causes immunologiques, qui peuvent générer des anticorps anti-spermatozoïdes (qui s'attaquent aux spermatozoïdes)
- l'âge peut jouer un rôle, même s'il n'existe pas d'âge limite comme pour les femmes. Une augmentation du risque de fausses-couches peut être imputée aussi à l'âge du père (plus de 40 ans)
- des pathologies génétiques, comme la mucoviscidose, qui peuvent être responsables d'une azoospermie complète (absence de spermatozoïdes dans l'éjaculat) ou d'un nombre de spermatozoïdes très réduit.

Allô Police ! Je viens d'écraser un poulet. Que dois-je faire ?  
 - Et bien , plumez-le et faites-le cuire à thermostat 6.  
 - Ah bon ! Et qu'est-ce que je fais de la moto ?

Toto et deux de ses camarades  
 Toto et deux de ses camarades parlent de leurs pères sur un banc de l'école :  
 - Mon père, dit le premier, est tellement fort qu'il avale la fumée de sa cigarette par la bouche, et il la recrache par le nez !  
 - Ouah, c'est nul. Le mien, il l'avale par la bouche et il la recrache par les oreilles...  
 - Tu racontes des conneries, dit Toto. Par contre, le mien, il l'avale par la bouche et il la recrache par le derrière !  
 Les deux autres :  
 - N'importe quoi ! C'est pas possible !! Toto sort un caleçon de son père de son cartable.  
 - Et ça, c'est pas des traces de nicotine, peut-être ?

AVIS DE DECES

La Convention Baptiste et L'Eglise Baptiste De Tokoin Doumassésé  
 La famille **ANOUYOU - AMETITTOVI - ASSIGBEVI**  
 La famille **APOTEVI et veuve ASSIGBEVI ABOBOVI Pauline**  
 La famille **AMOUZOU**  
**Veuve ASSIGBEVI Akouvi Catherine et ses enfants Akpéné et Kafu**  
 Ont la douleur de vous annoncer le décès de

ASSIGBEVI Foli  
 Méthode

Révérend Pasteur de l'Eglise  
 Baptiste de Tokoin  
 Doumassésé



Survenu le 31 décembre 2014 au  
 CHU Campus de Lomé dans sa  
 61ème année

PROGRAMME DES OBSEQUES :  
 Vendredi 16 janvier 2015

- 18 h 00 : Veillée de prières et de chants à la place des loisirs de la Convention Baptiste du Togo non loin de la Pharmacie Campus, sur le boulevard de la Kara.
- Samedi 17 janvier 2015
- 7h 00 : Chapelle ardente
- 8h 00 : Culte d'enterrement à la place des loisirs de la Convention Baptiste du Togo suivi de l'inhumation au cimetière municipal de Bè -Kpota
- Les salutations d'usages seront reçues à la même Eglise après l'inhumation
- Dimanche 18 janvier 2015
- 8h 00 : Culte de remerciement à la place des loisirs de la Convention Baptiste du Togo
- Maison mortuaire : maison **Dr. AMETITTOVI - ASSIGBEVI Folly François, sise au 95 Boulevard de la Kara après les Rails de Blitta** (Vers marché de Gbonssimé)

Pharmacies de Garde  
 Du 12/01/15 au 19/01/15

<b>CENTRE</b> (face SGGG) 22 21 83 30	<b>ELI-BERECA</b> Route d'Adidogomé, Immeuble SIKOVIC face bureau de Poste 22 51 22 82
<b>SANTE</b> Près de NOPATO 22 21 58 41	<b>LA REFERENCE</b> Route de Kpalimé, Adidogomé Assiyéyé, à côté du bar Madiba 23 20 24 15
<b>CRISTAL</b> Boulevard Houphet Boigny 22 20 90 91	<b>ACTUELLE</b> Route de Ségbé Quartier Sagbado - Adidogomé 22 51 11 72
<b>CHATEAU D'EAU</b> Près Château d'eau de BE 22 21 57 51	<b>JAHNAP</b> Djidjolé-Gakli, près de Favonet Multimédia 22 51 22 86
<b>HORIZON</b> boulevard du 13 janvier Nyékonakpoé. Face Sapeurs-Pompiers 22 20 42 42	<b>BETANIA</b> Rue Sito, Totsi-Glenkomé non loin de la salle des Témoins de Jéhovah 22 43 89 40
<b>Ste MARIE</b> Face Super Marché Tokoin-RAMCO 22 21 85 58	<b>St JOSEPH</b> Bretelle BE KLIKAME 22 25 74 65
<b>CAMPUS</b> Adewi 22 21 56 32	<b>LUMIERE</b> Agbalepédogan 22 25 15 26
<b>HÔPITAL</b> Face Hôpital CHU-Tokoin 22 20 08 08	<b>DIEUDONNE</b> Route de LLEO 2000, non loin de FUCEC Agoe-Télessou 23 38 07 44
<b>PROSPERITE</b> Située sur le Bd Eyadéma entre l'immeuble AUBA et la Direction de la Police Judiciaire (DPJ) 23 38 84 25	<b>AGOE-NYIVE</b> A côté de l'Eglise Catholique d'Agoè-Nyivé 22 25 83 38
<b>GBEZE</b> Boulevard Jean Paul II 22 26 32 61	<b>ESPACE VIE</b> Agoe Logopé, face bar Plaisir 2003 22 32 87 20
<b>PEUPLE</b> Marché NUKAFU 22 26 84 22	<b>DU CARREFOUR</b> Carrfour de l'Union, rue du Lycée d'Agoe - Non loin d'Agoe Assiyéyé 22 51 35 94
<b>NOTRE DAME</b> Sise au 578 rue assiyéyé derrière le marché d'Hedzranawoe, en face de la piscine Atlantide 22 42 74 04	<b>MAWUNYO</b> Agoè-Sogbossito, route de Mission TOVE en face de la station OANDO 22 42 34 64
<b>St PIERRE</b> Sagboville Hedzranawe. Boulevard Haho 22 26 19 73	<b>BAGUIDA</b> Face CMS de Baguida 22 35 47 77
<b>PHARMACIE 2000</b> BE KPOTA près du Marché Dzifa 22 70 01 69	<b>AVEPOZO</b> A côté de la place publique d'avepozo 22 27 04 86
<b>CHRIST ROI</b> Kagomé 22 27 46 66	



# BSIC

BANQUE SAHELO-SAHARIENNE  
POUR L'INVESTISSEMENT ET LE COMMERCE

★ SOUHAITE A L'ENSEMBLE  
DE SA CLIENTELE,  
SES MEILLEURS VOEUX

**BONNE ET HEUREUSE**

**ANNEE 2015**

**A TOUTES ET A TOUS**